

BOURSE INTERNATIONALE CHAMBRUN-LAFAYETTE (LAFAYETTE FELLOWSHIP PROGRAM)

Bourse de l'Ambassade de France aux États-Unis soutenue par la Fondation de Chambrun-Lafayette pour l'École nationale des chartes – PSL

SÉLECTION INTERNATIONALE

SPECIFICITE DE LA CANDIDATURE

Il faut être de nationalité étrangère

Niveau de français requis : C1

Cette bourse est valable pour une année d'études en France au sein de l'Ecole nationale des chartes-PSL pour les cursus suivants :

- Master "Archives - Technologies numériques appliquées à l'histoire" (première année ou deuxième année) ;
- Master "Humanités numériques" (première année ou deuxième année) ;
- Une année de découverte "visiting fellowship" du diplôme d'archiviste paléographe via le diplôme universitaire "Erudition - Fondamentaux de l'Ecole nationale des chartes-PSL".

A l'issue de cette année, l'étudiant ayant validé son cursus sera diplômé du diplôme universitaire "Erudition - Fondamentaux de l'Ecole nationale des chartes-PSL". S'il souhaite poursuivre ses études, il pourra postuler pour le [statut d'élève à titre étranger](#) (entrée en première ou en deuxième année) au sein du cursus archiviste paléographe.

Le candidat devra réaliser un mini-mémoire ou un projet personnel (si admission dans le cadre du master) ou un pré-projet de thèse d'École (si admission dans le cadre du DU « Erudition ») qui aura un thème en lien avec la vie et les combats du général La Fayette : guerre d'Indépendance américaine, révolutions de 1789 et 1830, droit des

peuples à disposer d'eux-mêmes, défense de l'idéal démocratique et des libertés acquises au cours des événements auquel il a joué un rôle majeur, émancipations individuelles et collectives (lutte contre l'esclavage, liberté de conscience...).

Pour plus de détails sur le programme de la Bourse : [site de la Bourse Lafayette](#)

DOSSIER A TRANSMETTRE POUR LE MASTER « ARCHIVES – TECHNOLOGIES NUMERIQUES APPLIQUEES A L'HISTOIRE » (MASTER 1 OU MASTER 2)

- Une **lettre de motivation** précisant l'année de scolarité (première ou deuxième) que le candidat souhaite intégrer. Les lettres types et les lettres générées par intelligence artificielle ne sont pas acceptées.
- Un **curriculum vitae** en français
- Les **pièces retraçant son cursus universitaire** (copies des diplômes et contenu des enseignements suivis)
- Un **projet numérique** de 1 à 2 pages, décrivant une réalisation personnelle utilisant des technologies numériques. Il peut s'agir d'un projet réalisé par l'étudiant.e dans le cadre de sa scolarité (exposé, travaux de groupe, stage...), d'un projet réalisé à titre personnel (site web, montage audiovisuel...) ou encore d'un projet que l'étudiant.e souhaiterait réaliser dans le cadre de la formation à l'École des Chartes (par exemple un projet d'édition numérique, de base de données, d'archivage numérique...)
- Document / diplôme attestant de votre niveau de français
- Lettre de recommandation ou tout autre document susceptible de convaincre le jury de l'intérêt de sa candidature

DOSSIER A TRANSMETTRE POUR LE MASTER « HUMANITES NUMERIQUES » (MASTER 1 OU MASTER 2)

- Une **lettre de motivation** décrivant le projet de recherche et professionnel en précisant l'année de scolarité (première ou deuxième) que le candidat souhaite intégrer
- Un **curriculum vitae** en français
- Les **pièces retraçant son cursus universitaire** (copies des diplômes et contenu des enseignements suivis)
- Document / diplôme attestant de votre niveau de français
- Tout autre document susceptible de convaincre le jury de l'intérêt de sa candidature

Pièces additionnelles en M1 (obligatoire) : questionnaire sur la recherche (questions portant sur la piste de recherche du candidat et l'apport du master en Humanités numériques).

Pièces additionnelles en M2 (obligatoire) : **projet de recherche détaillé.**

DOSSIER A TRANSMETTRE POUR L'ANNEE DE DECOUVERTE ('VISITING FELLOWSHIP') DU CURSUS DE DIPLOME D'ARCHIVISTE PALEOGRAPHE AU SEIN DU DIPLOME UNIVERSITAIRE « ÉRUDITION FONDAMENTAUX DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES – PSL »

- Une **lettre de motivation**, de deux à trois pages, présentant tout à la fois l'objectif professionnel et le projet scientifique pour la thèse d'École nationale des chartes -

PSL

- Un **curriculum vitae** en français
- Les **pièces retraçant son cursus universitaire** (copies des diplômes et contenu des enseignements suivis)
- Les **mémoires de recherche et des travaux scientifiques, universitaires ou personnels** réalisés (un exemplaire doit être joint au dossier, sous forme papier ou électronique)
- **Le cas échéant, des lettres de recommandation** de personnalités scientifiques ou de professionnels
- Document / diplôme attestant du niveau de français
- Tout autre document susceptible de convaincre le jury de l'intérêt de sa candidature

CALENDRIER

- **Candidature** : jusqu'au **11 décembre 2026**
- **Procédure** :
 - Pour les masters, les candidatures doivent être soumise sur la plateforme PSL [PSL application platform](#), en parallèle de la procédure "[Études en France](#)".
 - Pour le cursus d'archiviste paléographe ou DU « Érudition » : dossier complet à envoyer à liste.etudes@chartes.psl.eu et ri@chartes.psl.eu
 - Éventuel entretien en visio : entre le 18 janvier et le 26 février 2027
- **Sélection** : communication des résultats mars 2027 par la [Villa Albertine](#)
- **Contact** : courriel de contact pour toute question : liste.etudes@chartes.psl.eu ; ri@chartes.psl.eu